

Paray



Vieille Poste

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Égalité - Fraternité

Envoyé en préfecture le 14/04/2023

Reçu en préfecture le 14/04/2023

Publié le

ID : 091-219104791-20230414-ARR_2023_060-AR



ARRÊTÉ DU MAIRE

Développement Artistique et Culturel

AVA

Arrêté n° ARR_2023_060

Objet : Fermeture partielle du terrain synthétique du stade "Pierre de Coubertin" à l'occasion du Vide-greniers

Le Maire de PARAY-VIEILLE-POSTE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2212.1, L.2212-2 et suivants, concernant les pouvoirs de police du Maire,

VU la demande d'organisation d'un vide-greniers par le service Développement Artistique et Culturel de la Mairie Paray-Vieille-Poste le dimanche 14 mai 2023,

CONSIDÉRANT que le vide-greniers aura lieu dans l'enceinte du stade «Pierre de Coubertin»,

CONSIDÉRANT qu'il appartient à l'autorité municipale de prendre toutes les mesures propres à prévenir tous risques d'accident pendant cette manifestation et pendant les opérations de montage et de démontage des stands,

ARRÊTE

Article 1 : Un vide-greniers sera organisé, au Stade Pierre de Coubertin, le dimanche 14 mai 2023 de 8h00 à 17h00.

Article 2 : Le dimanche 14 mai 2023 de 8h à 17h, le terrain synthétique du Stade «Pierre de Coubertin» sera partiellement fermé dans le sens de la longueur (côté attenant au stade stabilisé).

Article 3 : Les panneaux de signalisation nécessaires seront apposés pour permettre l'application des présentes dispositions.

Article 4 : Les infractions au présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 5 : Madame la Directrice Générale des Services ainsi que le Chef de la Police Municipale, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Le présent arrêté municipal peut faire l'objet d'un recours gracieux exercé auprès de la Commune et d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou publication.

Fait à Paray-Vieille-Poste,

Envoyé en préfecture le 14/04/2023

Reçu en préfecture le 14/04/2023

Publié le



ID : 091-219104791-20230414-ARR_2023_060-AR